

Comme Mr. le Maréchal de Villars n'avoit pas encore fait registrer ses Lettres de Duc, le Maréchal de Cœuvres eut le pas avant lui, à cause qu'il est Grand d'Espagne. Il fut conduit le premier au Trône du Roi, par les Ducs de la Tremouille & de Chevreuse, & Sa Majesté lui donna le Collier de l'Ordre. Les Maréchaux de Villars, de Chamilli & de Château-Renaud furent ensuite conduits par le Marquis d'Effiat & par le Comte de Sorle; après ceux-ci les Maréchaux de Vauban, de Rosen & de Montrevel, furent de même conduits par les Marquis d'Esternes, & de Puisieux, & ces nouveaux Chevaliers, prirent ensuite leurs rangs dans le même ordre: le Maréchal d'Harcourt n'ayant pû se trouver à cette cérémonie à cause de ses indispositions, il ne recevra le Collier que le jour de la Pentecôte; cependant Sa Majesté lui permet de porter le Cordon bleu, & elle lui conserve son rang avant le Maréchal de Cœuvres, parce qu'il fut fait Grand d'Espagne avant lui.

II. Sa Majesté a aussi fait une promotion de plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis. Cet Ordre de Chevalerie Militaire fut institué en 1693. par le Roi Louis XIV. aujourd'hui Regnant, qui en est le Chef Souverain & Grand Maître. Le nombre des Chevaliers n'est point fixé, le Roi les multiplie autant qu'il le juge à propos, tous les Princes du Sang sont Chevaliers nez de cet ordre: Les Maréchaux de France, l'Amiral & le General des Galeres, le deviennent dès qu'ils se trouvent revêtus de ces Charges & Dignitez.

*Chevalier
de S. Louis*

Le Roi a doté cet Ordre de trois cens
mille